Rapport d'activités – 2008 –

Assemblée générale du 2 juin 2009

Tout au long de cette année 2008, le Cercil a orienté toute son énergie et développé son action en fonction des objectifs fixés par ses fondateurs.

1 Approfondir la recherche et préserver les traces des camps de Beaune-la-Rolande, Pithiviers et Jargeau

1.1 La recherche

Depuis 2005, la recherche a considérablement progressé du fait de l'arrivée au Cercil d'un historien qui est depuis décembre 2007 à temps complet. Ce poste est financé, jusqu'à fin 2010, à 50 % par la région Centre.

Ce poste vient épauler Benoît Verny, toujours mis à disposition du Cercil par le rectorat, 1h30 par semaine.

1.1.1 Recherche, dépouillement et exploitation des sources

Ce travail continue. Cette année, il a porté principalement sur les conditions d'internement des familles arrêtées lors de la rafle du Vel d'Hiv, et en particulier sur l'utilisation d'un hangar, jusqu'alors extérieur au camp de Pithiviers, qui lui fut intégré en juillet 1942 et dans lequel ont été entassées plus de 2 000 personnes (hommes, femmes et enfants).
Plus largement, une étude minutieuse des registres de baraque, établis à partir de l'été 1942, en particulier pour les enfants transférés à Drancy à partir du 15 août 1942, a été effectuée.

<u>Recherche concernant les listes d'enfants internés</u> :
L'équipe du Cercil et en particulier Sabine Zeitoun, soutenue par l'équipe du Mémorial de la Shoah, a travaillé à élaborer la liste, la plus exhaustive possible, des enfants internés dans les camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers. A partir de cette liste, une autre liste a été constituée des enfants internés puis déportés. Enfin, une troisième liste recense les enfants, adolescents, rentrés de déportation.

Ce travail a permis d'arriver au chiffre de 4 700 enfants juifs internés dans ces deux camps. Parmi eux, 4 500 ont été déportés soit directement des gares de Beaune-la-Rolande ou de Pithiviers, soit en passant par Drancy, pendant l'été 1942, soit plusieurs mois après, notamment par le convoi 77.
Toujours grâce au Mémorial et à Serge Klarsfeld, il a été possible d'établir une liste précise de ces enfants et de connaître ainsi ceux pour qui on dispose d'une photographie.

Ce travail était doublement nécessaire : pour la connaissance historique de ces deux camps, et pour la réalisation du lieu de mémoire consacré aux enfants internés des camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers et déportés.

Concernant Jargeau, il a été possible d'estimer à d'environ 700 enfants internés, principalement des « nomades », mais aussi des enfants étrangers considérés comme indésirables (polonais non juifs). Courant 2009/2010, un bénévole va effectuer un travail de recensement de ces enfants.

Nous avons été également amenés à consulter les Archives départementales du Cher : travail sur les registres d'écrou de la prison de Bourges et sur les transferts vers les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande.

Recherches liées aux manifestations du Cercil :
Les manifestations que nous organisons nous ont notamment conduits à faire des recherches, avec Claire Langlois, géographe, sur l'implantation de l'ancien camp de Pithiviers (à partir de documents d'archives, de témoignages, photographie satellitaire, de photos et de plans). Ces recherches ont pour objectif de restituer dans l'espace urbain actuel l'emprise du camp d'internement, et son évolution de mai 1941 à sa fermeture.

Nombreuses recherches également sur l'action des associations juives dans les camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers, à l'occasion de la présentation au CRDP d'Orléans de l'exposition « Rue Amelot ».

1.1.2 Les recherches familiales

Les recherches effectuées à la demande des familles sont en accroissement. Elles concernent de plus en plus des parcours complexes, qui nécessitent des investigations plus longues auprès des différents lieux d'archives. L'obtention de copies de pièces d'archives est un moyen précieux pour les familles de compléter la mémoire familiale.

Au cours de l'année 2008, plus d'une cinquantaine de demandes de recherches sont parvenues au Cercil. Elles concernaient toujours très majoritairement des internés des camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers. Trois concernaient des personnes internées à Jargeau. L'une d'entre elles concernait une famille de réfugiés espagnols.

Chacune de ces demandes fait l'objet d'une recherche aux Archives Départementales du Loiret, au Cercil, mais également dans d'autres lieux de conservation d'archives : Mémorial de la Shoah, les départements de domicile ou d'arrestation des personnes internées.

Chaque réponse, personnalisée et individuelle, comporte non seulement une copie des documents d'archives, mais également un courrier qui restitue le parcours de l'interné. Cette réponse détaille également le contexte historique.

Enfin, lorsque l'équipe du Cercil constate qu'il n'y a pas de feuille de témoignage sur le site de Yad Vashem, elle le signale aux familles, en les incitant à en remplir une avec les informations qui leur ont été communiquées. Les modalités pratiques leur sont également indiquées.

↳ **Remarques**

Si les familles le souhaitent, elles peuvent être reçues au Cercil. L'état actuel des locaux n'est pas idéal pour cet accueil, mais nous tentons de le rendre le plus chaleureux possible. Il convient aussi que nous réduisions, encore, les délais de réponse aux familles. Depuis 2007, ceux-ci ont été réduits de 1 mois, il nous faut encore travailler ce point.

1.1.3 Les recherches documentaires menées pour des chercheurs et des associations

Le Cercil répond également aux demandes des chercheurs ou d'associations.
Ainsi, par ex :

- AFMD (Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation) de l'Allier : continuation du travail d'échange de ressources documentaires sur les personnes, arrêtées et/ou résidant dans l'Allier, qui furent internées dans les camps d'internement du Loiret. Travail amorcé en septembre 2007 avec François Demaegdt qui lui-même travaille aux Archives Départementales de l'Allier.

- Studienkreis Deutscher Widerstand 1933-1945 (Francfort-sur-le-Main, Allemagne) : recherche documentaire concernant le docteur Adélaïde HAUTVAL pour la publication en allemand de « *Médecine et crimes contre l'humanité* » (contact fin mai 2008). Le livre a été publié en septembre 2008 sous le titre « *Medizin gegen die Menschlichkeit* ».

- Aurélien Bonin, responsable recherche et traduction Azrieli Foundation (Toronto, Canada) : recherche documentaire concernant la famille Rips dans le cadre de la publication des mémoires de Paul-Henri Rips (Programme de publication de mémoires de survivants de l'Holocauste, collection lancée en 2007). La famille de Paul-Henri Rips fut, avec d'autres, assignée à résidence dans la ville de Pithiviers, l'enfant et sa sœur furent scolarisés dans les écoles de la ville.

- Robert Vandenbussche, professeur d'Histoire contemporaine à LILLE III : recherche documentaire pour le musée de la Résistance de Bondues, qui, dans le cadre du CNRD 2009, organise une exposition sur les enfants et le processus génocidaire.

- Serge Klarsfeld : recherche documentaire concernant Henri Russak (médecin interné à Pithiviers) et Mademoiselle Monod (assistante sociale) (décembre 2008)

- Mise en route du projet d'ouvrage de Monique Novodorsqui sur les hommes arrêtés par le « billet vert »

- Recherches préparatoires pour la publication à venir de l'histoire d'Annette Krajcer. Projet de livre co-édité avec Oskar édition (sortie prévue en janvier 2010).

- Recherches régulières pour les AMEJD (Association pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés)

- Les demandes sont nombreuses provenant d'écrivains, de réalisateurs. Avant de se lancer dans l'écriture d'un livre, ou d'un film, il nous est demandé des informations ou des contacts.

1.1.4 Le soutien aux recherches universitaires

1.1.4.1 Aide apportée aux étudiants

Cette aide est de deux ordres :

1.1.4.1.1 Une bourse d'étude financée par la région Centre

Le Cercil a mis en place avec la région Centre une bourse annuelle de 500 € pour deux étudiants en Master 2. L'information est diffusée dans les universités de la région Centre.
En 2008, **Charlotte Boutrois** a bénéficié de cette bourse, pour un mémoire sur « Les internés politiques dans le département du Loiret ». Outre cette bourse d'études, le Cercil s'engage à apporter son soutien à l'étudiant. Ce travail de tutorat est réalisé en partenariat étroit avec les enseignants de l'université, et notamment le directeur de mémoire.

1.1.4.1.2 Pour les autres étudiants

Entre autres,

- Benoît Luc (sujet : les déportés de l'Ile anglo-normande d'Aurigny ; master 1 soutenu à l'Université de Caen le 27 octobre 2008) – plusieurs déportés à Aurigny ont été internés dans les camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers. La plupart sont « conjoint(e) d'aryen(ne) », catégorie d'internés jugée un temps « non déportable ».
- Eloïse Nielsen (master 1 sur les prostituées du camp de Jargeau), université de Tours
- Saïda Serra (master 1 sur les enfants des camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers)
- Agathe Roucheyroux (master 1 sur l'organisation spatiale des camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers)

1.1.4.2 La cartographie - licence professionnelle

Des étudiants de la licence professionnelle en cartographie ont choisi, à notre demande, de travailler sur les camps du Loiret. Cela a généré un important investissement en temps de la part du Cercil.
Malheureusement, les étudiants ont rendu des outils inexploitables pour le Cercil.
Le directeur de cette formation a sollicité à nouveau le Cercil pour 2009. Pour des raisons évidentes de gestion des priorités, et eu égard à cette difficulté du rendu, nous avons demandé un report d'une année pour la poursuite des travaux.

1.1.4.3 Les demandes ponctuelles

Nous répondons également **aux demandes ponctuelles des étudiants**, par exemple dans le cadre d'un cours à l'Université d'Orléans, des étudiants sont venus travailler sur le fonds documentaire concernant les procès de Nuremberg et d'Eichmann, d'autres sur l'eugénisme. A cet égard, la complémentarité des collections entre la médiathèque d'Orléans, la Bibliothèque Universitaire et le Cercil fonctionne parfaitement. C'est par ce biais que ces étudiants sont parvenus au Cercil.

↳ **Remarques**

Nous ne pouvons pas suivre et tutorer sérieusement plus de 2 travaux de master 2 dans une année. Pourtant les sujets ne manquent pas. Nous ne sommes pas non plus en mesure de prendre le temps nécessaire à encadrer les différentes demandes d'étudiants.

Enfin, nous ne pouvons, par manque de temps également, répondre à certaines demandes qui nous sont faites pour des communications dans des colloques, car nous privilégions actuellement la recherche fondamentale sur les camps, le recueil de témoignages et les demandes des familles.

1.2 Préserver les traces

1.2.1 La collecte de témoignages

La collecte de témoignages continue. Les témoignages sont désormais enregistrés par 2 techniciens, l'un pour la prise de vue, et l'autre pour le son. Du côté du Cercil, deux personnes : un historien, Benoît Verny et Hélène Mouchard-Zay.
Ces entretiens durent plus de 4 heures. Ces collectes sont avant tout le moyen de confronter la mémoire avec les documents d'archives afin d'affiner le discours historique. Pour le moment, ces prises de vue n'ont pas d'autre exploitation.

Ces témoignages sont enregistrés sur deux supports, ce qui permet de consulter et de conserver les données en toute sécurité.

↳ **Remarques**

Il est indispensable de créer une deuxième équipe de tournage, étant donné l'urgence qu'il y a à recueillir les derniers témoignages.
Par ailleurs, il nous faut aussi mettre en place une collecte spécifique concernant le camp de Jargeau.

1.2.2 La numérisation

Dans le rapport d'activités 2007, il avait été mentionné que le Ministère de la Culture avait retenu le projet du Cercil concernant la numérisation d'un triple corpus :

- les registres des internés juifs des camps de Beaune-la-Rolande (mai 1941 à juillet 1943) et de Pithiviers (de mai 1941 à septembre 1942)
- les fiches des internés politiques du camp de Pithiviers de septembre 1942 à août 1944
- les fiches des internés de Jargeau (les prostituées, les évadés, les libérés, les STO, etc...).

Ces documents sont conservés au Archives départementales du Loiret.

Les objectifs de la numérisation étaient les suivants :

1. la conservation et la préservation des documents : la numérisation réduit la consultation des documents originaux

2. la consultation : elle facilite l'accès par des interfaces conviviales, améliore et multiplie les possibilités d'études des documents, permet d'agrandir et de rétrécir l'affichage à l'écran, de zoomer sur une partie difficile à déchiffrer. La numérisation en couleur donne accès à des informations qu'on ne peut repérer dans les microfilms ou sur des photocopies, notamment concernant les déportations.

3. la diffusion : facilité de consultation, classement favorisant les recherches multicritères, possibilité d'imprimer des reproductions de qualité.

4. la valorisation : grande souplesse d'utilisation pour l'édition, la constitution de dossiers pédagogiques, l'aide à la création artistique, aux documentaires.

5. la reproduction : cette numérisation permet de reconstituer plus rapidement et plus précisément le parcours des internés et de fournir aux familles des reproductions d'excellente qualité.

    - cette numérisation a été réalisée en divers formats afin de répondre aux différents objectifs d'exploitation : Tiff pour la conservation, en pdf pour la consultation, en jpeg pour les échanges électroniques.

Avec le soutien financier du Ministère de la culture-MRT, de la Drac région Centre et du Conseil Général du Loiret, la Société Arkhénum a numérisé :

- 41 registres d'enregistrement des internés juifs des camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers

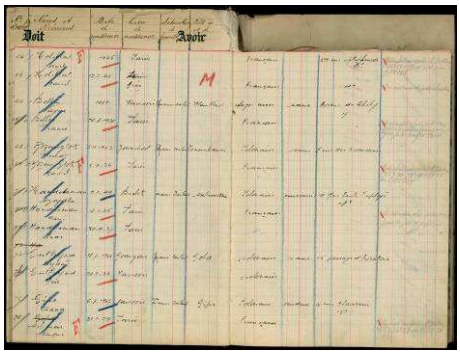

- 3 162 fiches d'internés politiques au camp de Pithiviers

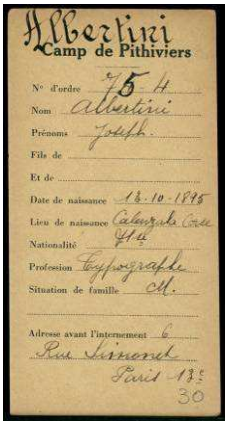

- 1 099 fiches d'internés du camp de Jargeau.

↳ Soit un total de 10 470 clichés.

La notification de cet appel à projets est parvenue au Cercil début 2008. Le montant, 10 400 €, lui a été versé en août 2008.

Contactée mi-2008, la société pressentie lors du rendu de l'appel à projet n'a pu intégrer cette numérisation dans son plan de charge. Nous avons donc travaillé avec la société Arkhénum. Outre son travail de numérisation, Christian Chabrier a entouré l'équipe du Cercil de ses précieux conseils.

Tout travail de numérisation nécessite une préparation du fonds. Pour cela, l'équipe du Cercil, soutenue par le personnel des AD 45, a été contrainte de bloquer plusieurs journées.
Il a fallu comptabiliser chaque page à numériser, les dimensionner et en faire un état détaillé. (10 000 pages).

Cela a permis notamment de constater qu'un document inventorié par Benoît Verny il y a quelques années avait disparu.
Puis il a fallu folioter chaque page. Une équipe de bénévoles a pris le relais pour noter ces 10 000 chiffres.

Pour cette action, une convention a été signée entre le département du Loiret représenté par son président, Eric Doligé, et le Cercil, représenté par Hélène Mouchard-Zay, sa présidente.

↳ Remarques

Ce travail a également été aussi fort utile pour faire un constat de l'état des documents. Une campagne de restauration de certains registres devra être envisagée.

Cette première campagne, qui s'est terminée en mars 2009, nous a permis de mener un travail très fructueux avec les Archives départementales du Loiret, et a suscité le souhait de le poursuivre dès 2009.

Cela sera possible dans la mesure où le Ministère de la Défense/DMPA a voté fin 2008 une subvention de 8 700 € pour continuer cette action. Le Cercil et les AD45 travaillent donc à déterminer les priorités de cette 2ème phase.

1.2.3 La baraque du camp de Beaune-la-Rolande

- Restauration de la baraque

Depuis leur démontage, les fragments de la baraque du camp de Beaune-la-Rolande sont conservés dans les entrepôts de l'entreprise Placier, entreprise agréée monuments historiques, située à Bellegarde (Loiret).
Frédéric Aubanton, architecte des bâtiments de France (ABF), est venu voir ces éléments. Il a été décidé, avec lui, de la restauration à effectuer. Les éléments ne semblaient pas comporter d'insectes ou de champignons. Il a donc été décidé de remonter la baraque sur trois travées conformément aux recommandations du comité scientifique. Les pièces endommagées seront remplacées par des pièces authentiques identiques, en meilleur état, appartenant à des morceaux de la même baraque. Aucun recours à des bois neufs ne sera donc utile.

La position des portes et fenêtre, proposée par le comité scientifique du Cercil, a été validée par l'ABF.

La toiture n'a pas pu être conservée du fait de sa composition en amiante. Le choix a été fait d'une toiture à l'identique, mais sans amiante, sans vieillissement artificiel du matériau. Cette proposition du comité scientifique du Cercil a aussi été validée par l'ABF.

Enfin, au-delà de sa restauration et de son installation dans la cour du 45 rue du Bourdon Blanc, il faut construire un projet de muséographie autour de cette baraque. La ville d'Orléans ne l'ayant pas inclus dans le marché avec le nouveau scénographe, le Cercil a dû trouver un nouvel architecte.

Eric Javoy a accepté de relever le défi. Il faut maintenant trouver les financements complémentaires nous permettant de le rémunérer.

En septembre, la baraque a été remontée dans les locaux de l'entreprise Placier.

Le nouvel architecte, Eric Javoy, mandaté par l'ABF qui s'est excusé, et l'équipe du Cercil ont effectué une visite technique. Des petites modifications ont été demandées concernant certaines pièces du bardage. Ces modifications ont été validées quelques jours après par l'ABF.

Le bois s'est révélé en bon état. Il s'agit très probablement de pin des forêts vosgiennes, ce qui explique son bon état de conservation.

Des lépismes ont néanmoins été trouvés. On l'appelle aussi le poisson d'argent. Fort heureusement, ce n'est pas un insecte qui détériore le bois, puisqu'il ne fait que se nourrir des débris microscopiques du bois.

Des inscriptions ont été relevées, ainsi que des notes de musique. Difficile de dire si elles datent de la période des internés juifs.

Les membres de Mécenentreprise, du CA du Cercil et la presse ont été conviés à une visite. (cf. revue de presse)

- Procédure de classement

La commission départementale des objets mobiliers s'est tenue le 20 novembre 2007. A l'unanimité, elle a émis un avis demandant l'inscription et le classement de la baraque en tant que monument historique.

La commission nationale des monuments historiques a validé cet avis le **25 mars 2008**.

L'arrêté portant classement au titre des monuments historiques de cette baraque a été signé le **23 avril 2009**.

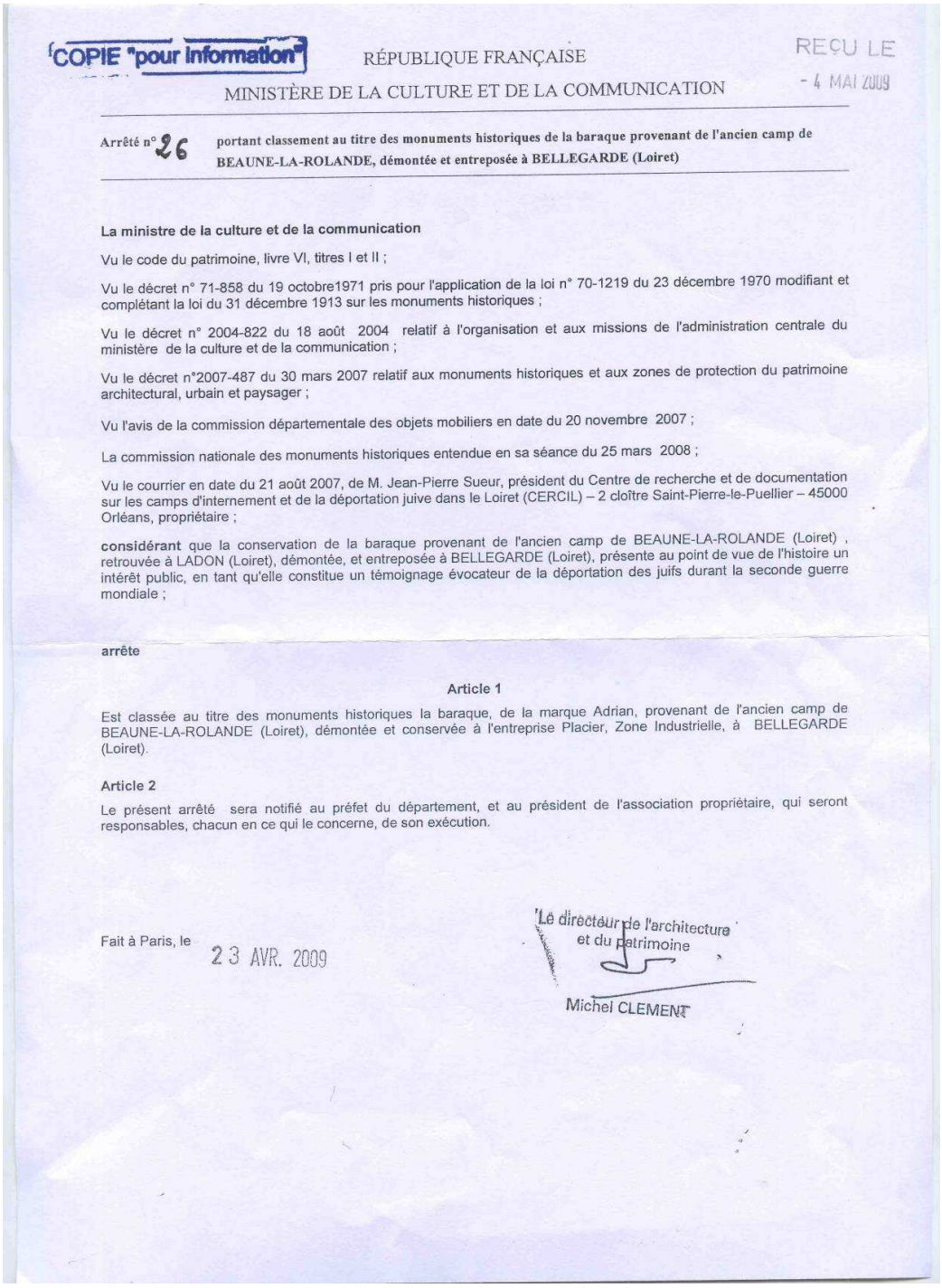

COPIE "pour information"

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

REÇU LE - 4 MAI 2009

Arrêté n° 26 portant classement au titre des monuments historiques de la baraque provenant de l'ancien camp de BEAUNE-LA-ROLANDE, démontée et entreposée à BELLEGARDE (Loiret)

La ministre de la culture et de la communication

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

Vu le décret n° 71-858 du 19 octobre1971 pris pour l'application de la loi n° 70-1219 du 23 décembre 1970 modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques ;

Vu le décret n° 2004-822 du 18 août 2004 relatif à l'organisation et aux missions de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication ;

Vu le décret n°2007-487 du 30 mars 2007 relatif aux monuments historiques et aux zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ;

Vu l'avis de la commission départementale des objets mobiliers en date du 20 novembre 2007 ;

La commission nationale des monuments historiques entendue en sa séance du 25 mars 2008 ;

Vu le courrier en date du 21 août 2007, de M. Jean-Pierre Sueur, président du Centre de recherche et de documentation sur les camps d'internement et de la déportation juive dans le Loiret (CERCIL) – 2 cloître Saint-Pierre-le-Puellier – 45000 Orléans, propriétaire ;

considérant que la conservation de la baraque provenant de l'ancien camp de BEAUNE-LA-ROLANDE (Loiret) , retrouvée à LADON (Loiret), démontée, et entreposée à BELLEGARDE (Loiret), présente au point de vue de l'histoire un intérêt public, en tant qu'elle constitue un témoignage évocateur de la déportation des juifs durant la seconde guerre mondiale ;

arrête

Article 1

Est classée au titre des monuments historiques la baraque, de la marque Adrian, provenant de l'ancien camp de BEAUNE-LA-ROLANDE (Loiret), démontée et conservée à l'entreprise Placier, Zone Industrielle, à BELLEGARDE (Loiret).

Article 2

Le présent arrêté sera notifié au préfet du département, et au président de l'association propriétaire, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Paris, le 23 AVR. 2009

Le directeur de l'architecture et du patrimoine

Michel CLEMENT

Cette protection nationale est importante en terme de reconnaissance de la spécificité des camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers et de leur rôle dans le processus de la politique nazie d'anéantissement des Juifs. Cette baraque entre donc dans le patrimoine de la nation.

Ce classement donne des garanties, mais oblige aussi le Cercil. Ainsi, pour chaque opération sur ce bien mobilier classé, il faudra solliciter une autorisation du conservateur des Monuments historiques, notamment lors du déplacement de Bellegarde à Orléans, et de son remontage.

1.3 Centre d'histoire et de mémoire : la muséographie

En plus de son travail quotidien, l'équipe du Cercil a continué le travail sur l'écriture de la muséographie. Celui-ci, très intensif au cours de l'année 2008, a pesé lourd dans la charge de travail de l'équipe du Cercil. Il a également nécessité, à plusieurs reprises, de longues rencontres à Paris avec l'équipe de scénographie.

Il a fallu faire appel à un renfort sous la forme d'un CDD (40 h/mois), pour des missions liées à la préparation de la scénographie (traduction du scénario de visite sous le format souhaité par les scénographes), à la recherche des droits des archives utilisées dans l'exposition permanente.

Finalisation de la scénographie

Le cahier des charges présenté par les scénographes était très précis sur les documents à fournir pour leur permettre de travailler. L'ensemble de la muséographie a dû être traduit en tableaux sous le logiciel Excel, suivant une nomenclature particulière.

Ce travail a pu être réalisé avant le 17 novembre, date butoir pour transmettre l'ensemble des éléments aux scénographes.

Recherche d'archives et de sources d'archives, autorisations d'utilisation

Dans la muséographie, le Cercil a utilisé des documents dont il connaît l'existence et le contenu, mais pour lesquelles il ne possédait pas forcément les autorisations d'utilisation.

Il a donc fallu contacter les organismes détenteurs des originaux de ces documents (USC Shoah Foundation Institute aux Etats-Unis, Université de Tel Aviv, INA, Ministère des affaires étrangères et européennes, Mémorial de la Shoah, Musée de la Résistance Nationale de Champigny, diverses Archives départementales, etc.) pour leur en demander une copie et suivre la contractualisation de la cession.

De manière plus complexe, le Cercil a également utilisé quelques documents dont la source doit être identifiée, vérifiée puis contactée, afin de formaliser l'autorisation d'utilisation.

Formalisation des autorisations d'utilisation des archives personnelles
Le Cercil utilise dans l'exposition permanente de nombreuses archives privées, qui ont appartenu aux hommes, femmes et enfants internés dans les camps.
Si beaucoup de rescapés ou des ayant-droits ont confié jusqu'ici en toute confiance leurs documents personnels au Cercil, il est pourtant indispensable de formaliser les dons ou les autorisations d'utilisation pour des raisons légales, et de pérennité du travail du Cercil.

Chaque personne, dont un ou plusieurs document(s), original ou copie, est archivé au Cercil, a ou va donc être contactée par courrier et devra donner son accord par écrit pour l'utilisation de ce(s) document(s), tant dans la muséographie que pour le travail de médiation, en particulier en direction des jeunes.

Numérisation des documents d'archives

Une numérisation en 300 dpi a été nécessaire pour la plupart de ces documents, que ce soit pour les archives propres au Cercil que pour ceux conservés dans d'autres lieux (hormis ceux du Mémorial de la Shoah). Plusieurs journées de numérisations ont donc été organisées.

2 Les activités pédagogiques

« Comment faire pour que les jeunes travaillant la question de la Shoah ne sombrent pas dans la sidération, voire la fascination, que peut provoquer l'évocation de tels événements, impossibles à imaginer, impossibles à penser ? Comment les aider à surmonter l'émotion qui, à force de violence traumatique, risque de paralyser toute réflexion, voire de provoquer des réaction de rejet, pour se protéger de l'angoisse ? Comment les rendre capables, à partir de la connaissance de cette histoire, d'exercer désormais leur intelligence et leur vigilance de citoyen ?

La spécificité du champ d'étude du Cercil -les camps d'internement du Loiret, Beaune-la-Rolande, Pithiviers et Jargeau- lui permet de proposer une approche singulière, susceptible de favoriser chez les jeunes à la fois la prise de conscience de ce que fut la Shoah et l'indispensable réflexion qu'elle doit susciter » H. Mouchard-Zay, in Tenou'a, avril-mai 2009

2.1 Un moment privilégié, la journée internationale de commémoration des victimes de la Shoah

Depuis quelques années, dans le cadre de la programmation qu'il propose autour de la date du 27 janvier, le Cercil présente une exposition destinée à nourrir le travail des enseignants et des élèves. Nous avons choisi en 2008 de la centrer autour du thème de la résistance juive, en proposant aux classes, à l'issue de la visite, la rencontre de témoins. Plusieurs centaines de jeunes ont pu ainsi, après un travail préalable dans leurs classes –travail de préparation toujours demandé aux enseignants- visiter l'exposition, puis entendre un témoin et dialoguer avec lui pendant plus d'une heure.

Accompagnant et prolongeant cette exposition, le Cercil proposait divers rendez-vous : projections, théâtre etc., s'adressant bien sûr à tout public, mais surtout aux enseignants, aux élèves et à leurs parents. Certains jeunes sont ainsi revenus voir l'exposition avec leurs parents. Le relais de la presse a contribué également à cet échange entre générations.

Les actions du Cercil se déclinent en direction des scolaires par tout un arsenal d'actions complémentaires :

- formation des enseignants à la pédagogie de la Shoah
- organisation de conférences
- expositions didactiques
- ateliers avec les élèves
- rencontres avec les témoins
- proposition d'œuvres littéraires étudiées avec les enseignants de Lettres
- programmation culturelle : théâtre, projection de film…

Une exposition a été le point de départ de nombreuses activités pédagogiques au cours du premier trimestre 2008 : "Rue AMELOT, un réseau clandestin pendant la guerre…" Cette exposition montre toutes les facettes d'un réseau clandestin pendant la seconde guerre mondiale. S'abritant derrière une couverture, le dispensaire « La mère et l'enfant », le réseau clandestin RUE AMELOT, a sauvé plus de 1 000 enfants, nourri des centaines de Juifs pendant la guerre, fourni des faux papiers...

Les membres du comité de la rue Amelot n'étaient pas destinés à devenir des héros. Beaucoup ont disparu et pourtant… Voilà pourquoi cette exposition, malgré son sujet grave, a volontairement été lumineuse.

Autour de cette exposition, ont été organisées des visites de classes, une formation pédagogique à destination des enseignants, des projections sur le thème de l'engagement et la résistance juive en France.

Mardi **18** novembre 2008
18h

CONFÉRENCE

1940-1944 : dictature, persécution, collaboration, Vichy face à ses choix

par **Jean-Pierre Azéma**
historien, professeur à l'IEP Paris

Le régime de Vichy se constitue par des choix fondamentaux: abolition de la République, persécution d'ennemis intérieurs, collaboration avec le vainqueur nazi, réorganisation autoritaire du pays... Comment le régime de Vichy va-t-il s'adapter, voire s'associer, aux politiques nazies (« guerre totale », génocide...) ?

La conférence de **Jean-Pierre Azéma** est présentée par **Benoît Verny**, historien, professeur, chargé de recherche au Cercil.

Organisation Cercil/Université d'Orléans

Médiathèque d'Orléans
Auditorium
Place Gambetta

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Mercredi **19** novembre 2008
13h30

ATELIER PÉDAGOGIQUE

L'enseignement de la Shoah, didactiques et matériel pédagogique

Cet atelier est l'occasion d'aborder l'enseignement de la Shoah et les différentes approches possibles en fonction de l'âge des élèves. **Fabienne Regard**, historienne, experte auprès du Conseil de l'Europe, présentera la nouvelle mallette pédagogique « L'enfant et la Shoah », réalisée par l'association Yad Layeled France et la spécificité de la pédagogie de la Maison des combattants des ghettos, en Israël. Enfin, seront abordées les problématiques liées à l'utilisation du témoignage en classe, à partir notamment de celui de **Henri Borlant**, qui sera présent pendant cet atelier.

Organisation Cercil/Yad Layeled France

Centre régional de documentation pédagogique
55, rue Notre-Dame de Recouvrance
45000 Orléans

Attention, accès uniquement sur inscription au 02 38 42 03 91 ou par mail cercil@wanadoo.fr

Prochain rendez-vous du Cercil autour du **« journal » d'Hélène Berr**, le 4 décembre à la Librairie des Temps Modernes à Orléans

Centre d'Étude et de Recherche sur les Camps d'Internement du Loiret (Beaune-la-Rolande, Pithiviers et Jargeau) et la déportation juive

2, cloître Saint-Pierre-le-Puellier
45000 Orléans
02 38 42 03 91
cercil@wanadoo.fr

Le Cercil bénéficie du soutien financier des mairies de Beaune-la-Rolande, Jargeau, Orléans et Pithiviers, du département du Loiret, de la région Centre, du ministère de l'Éducation nationale, du ministère de la Culture-Région Centre, du ministère de la Défense-DMPA, du ministère de la Jeunesse, des sports et de la Vie associative, de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, de l'Acsé.

2.2 Les expositions itinérantes du Cercil

L'exposition du Cercil circule tout au long de l'année, hormis les mois de congés d'été.
Pour mémoire, par convention signée entre le Cercil et l'association des Amis de Jean Zay, le Cercil a en charge la circulation de l'exposition : "Jean ZAY: Mémoire d'un homme, modernité d'une œuvre" En cette année 2008, le projet de transfert des cendres de Jean Zay au Panthéon a suscité de nombreuses demandes d'informations et de projets d'expositions pour les années à venir.

Pour mémoire, une somme de 100 € est demandée aux structures qui accueillent les expositions du Cercil. Les frais de transport et d'assurance sont également à leur charge.

Les expositions itinérantes du Cercil :
"Les camps d'internement de Beaune-la-Rolande, Pithiviers et Jargeau"
"Jean Zay"

janvier-2008	**Orléans/** Collège Rostand	M. Agnan
février-2008	**Besançon/** Musée de la Résistance et de la Déportation	Mme. Borjon
mars-2008	**La Ferté-Saint-Aubin/** Collège du pré des rois	Mme. Naudion
avril-2008	**Chartres/** EFAGRIR	Mme. Borgioli
mai-2008	**Jargeau/** Collège des Bordes	M. Lemarcand
juin 20008	**exposition Jean Zay /Jargeau** Collège des Bordes	M. Lemarcand
septembre-octobre 2008	**exposition Jean Zay / Brassac-les-Mines** Mairie	Mme Roche
octobre-2008	**Orléans/lycée Pothier**	Mme Dime
novembre-décembre 2008	**Bourges/** Médiathèque des Giboncs	Mme. Dousset

2.3 Les visites du site du camp de Pithiviers

En 2007, le Cercil a commencé un travail de repérage du site de Pithiviers.
A partir de ce travail, a été mis au point un parcours de visite et de médiation basé sur des photos (d'époque et récentes), des documents d'archives (plans du camp et photos aériennes de 1947) et des histoires de vie. Le travail pluridisciplinaire effectué par l'équipe du Cercil, avec l'aide d'un paysagiste, a permis de proposer une visite qui se base sur des repères spatiaux sérieux.

Les demandes de visite pour les classes sont nombreuses. Compte tenu de l'éloignement (2 heures de trajet AR depuis les bureaux du Cercil), et d'emplois du temps déjà tendus, nous ne pouvons accepter que quelques dates dans l'année. De ce fait, sont privilégiées les visites qui s'intègrent dans un projet pédagogique cohérent.

2.4 Interventions dans les classes

Le Cercil intervient également dans les établissements scolaires. En effet, les locaux actuels ne permettent pas de recevoir des classes.
Les élèves de la région ont rencontré des témoins, toujours accompagnés par une personne du Cercil, Hélène Mouchard-Zay, Benoît Verny ou Nathalie Grenon. Ce dispositif, intervention en binôme, convient tant aux enseignants qu'aux témoins eux-mêmes qui se sentent soutenus lors de leur intervention toujours si douloureuse.

2.5 Interventions - options cinéma – lycées d'Orléans

En 2008, deux ateliers organisés dans le cadre de l'option cinéma ont souhaité travailler sur les camps dans le Loiret ; plusieurs sessions de travail ont été nécessaires, tant du point de vue historique que pour le repérage, le tournage, la présentation de témoins et d'archives.

Le film consacré à Léon Zyguel est présenté depuis avec l'exposition itinérante du Cercil

2.6 Autres

2.6.1 Jury du Concours de la résistance et de la déportation

Le Cercil participe aux réunions du Jury du Concours de la résistance et de la déportation qui, sous la présidence de l'Inspecteur d'Académie, élabore et corrige les travaux des élèves.

2.6.2 Les TPE, Travaux Personnels Encadrés

Le Cercil est régulièrement sollicité pour encadrer des TPE, dans l'Orléanais, mais surtout grâce à internet dans d'autres villes de France.

2.6.3 Répondre aux demandes des enseignants en leur offrant des interventions et de la documentation en fonction de leur projet

Notamment par la mise à disposition de copies de documents d'archives, pour les enseignants qui souhaitent s'engager dans une démarche de projet avec leurs élèves, autour de la découverte de documents d'archives permettant de restituer des histoires de vie.

3 Un cycle de manifestations culturelles

La programmation culturelle du Cercil a pour objectif de mettre en valeur l'histoire des camps d'internement dans le Loiret, en la resituant dans l'histoire de la seconde guerre mondiale, et dans le processus d'anéantissement des Juifs d'Europe organisé par les nazis. Elle souhaite rendre vivante cette histoire en favorisant les débats d'idées, les échanges culturels entre publics.

Elle est pour nous un moyen privilégié pour toucher des publics très variés, afin de faciliter leur appropriation des contenus culturels, scientifiques et intellectuels, par des biais très différents.

3.1 En 2008, le Cercil a proposé plus de 35 conférences, projections de films, rencontres théâtrales, dans toute la région Centre.

A cela, il convient d'ajouter les visites guidées des expositions, la circulation de nos expositions itinérantes, et d'autres manifestations qui nous permettent aussi d'être présents au-delà des frontières régionales.

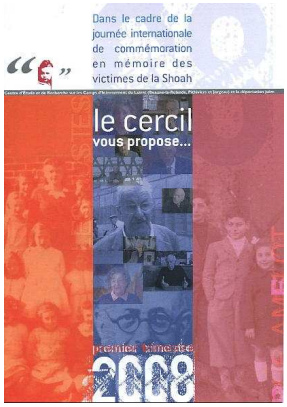
Dans le cadre de la journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de la Shoah
le cercil
vous propose...
2008

3.2 La musique et la Shoah

<u>Le concert des voix étouffées, le 15 novembre 2008</u>

Ce concert a pu montrer à quel point la politique nazie d'éradication culturelle, étape constitutive d'un génocide, a presque atteint son objectif puisque, de nos jours encore, les compositeurs qui y ont été présentés restent presque totalement inconnus du public et des musiciens.

L'Académie Lyrique se bat depuis 2003 pour leur redonner la place qu'elles méritent.
Il était tout naturel qu'un travail en partenariat se fasse avec le Cercil, d'autant que parmi ses compositeurs, certains d'entre eux ont été internés dans les camps du Loiret.

Simon Laks et Alfred Tokayer ont été déportés à partir des camps d'internement du Loiret, respectivement de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande. Si Simon Laks, devenu le directeur de l'orchestre d'Auschwitz, a pu revenir de l'enfer, Alfred Tokayer a été assassiné à Sobibor, probablement en 1943. Ernst Toch ne revint jamais d'exil et sa musique resta inconnue en Europe jusqu'au début des années 2000, tandis qu'Hanns Eisler retourna en RDA pour devenir l'un des principaux piliers du Parti communiste est-allemand.

Un débat a été organisé, y participaient Irène Tokayer, la fille d'Alfred Tokayer, le Cercil qui a travaillé sur les conditions d'internement dans les camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers de Simon Laks et d'Alfred Tokayer, et le musicologue Philippe Olivier.

- Ce travail sur la musique s'est poursuivi par une rencontre avec **Violette Jacquet-Zylbelstein** qui est intervenu dans plusieurs établissements scolaires dans le Loiret

- Enfin une première collaboration a eu lieu avec la **MJC d'Olivet autour d'un concert de musique klezmer.**

3.3 Journée Européenne du Patrimoine, septembre 2008

3.3.1 Visite des fermes de Sologne

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2008, le Cercil a renouvelé l'organisation à Argent-sur-Sauldre (Cher) d'un « chemin de la mémoire » consacré à l'histoire des fermes de Sologne, qui servaient d'annexes aux camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers (1941-1942).

Emile Frajerman, qui s'est évadé d'une de ces fermes, a été, cette année encore, notre guide. Les médiateurs du Cercil ont, à chaque étape de la randonnée, déployé des documents d'archives et des photographies prises par les internés, pour préciser l'histoire de ces lieux et l'histoire des hommes qui y furent internés. M Frajerman apportait les précisions quant à la vie quotidienne.
Cette année, les habitants de la Sologne ont été plus nombreux que les familles des internés.

- Il a été décidé de ne pas renouveler cette visite l'an prochain, mais de réaliser une plaquette avec l'office du tourisme, permettant aux visiteurs d'organiser eux-mêmes leur parcours

- Une réflexion est en cours avec les institutionnels pour l'apposition de plaques et de panneaux historiques.

3.3.2 Visite du site de l'ancien camp d'internement de Pithiviers

Le thème des journées du patrimoine étant « la création », le Cercil a conçu avec Claude Ungar un parcours à partir des objets fabriqués dans les camps du Loiret.

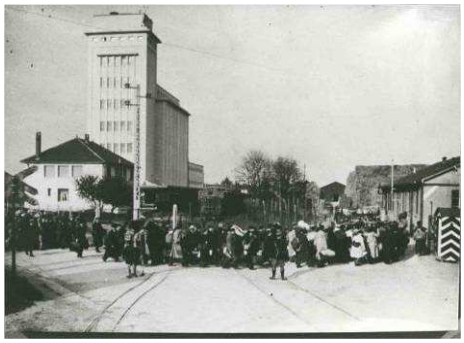

Pithiviers, 14 mai 1941

Pithiviers, 20 septembre 2008

Pendant 3 heures, cinquante participants ont cheminé de la gare au camp, puis du camp à la gare. De nombreux documents d'archives, lettres, photographies, des témoignages, des historiens ont accompagné cette découverte des traces de l'ancien camp.

3.4 Les 11ème Rendez-vous de l'Histoire de Blois, octobre 2008

Le Cercil a organisé un espace de rencontre durant les 3 jours du festival. Outre les ventes de livres, cet espace a permis de nombreux contacts avec des enseignants, des auteurs, des éditeurs et parfois des témoins.

Nous y avons organisé deux conférences, en faisant le pari de donner la parole à deux jeunes chercheurs :

Les limites de la liberté d'expression en Europe
Négationnismes et autres discours sur le passé
Thomas Hochmann, ATER en droit public, université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Quant à Patrice Bensimon, doctorant à l'EHESS, traducteur et chercheur auprès de Yahad-In Unum (association travaillant sur la "Shoah par balles"), il a remplacé au dernier moment Sarah Genzburger et a fait une communication sur :
La politique mémorielle de l'Ukraine : enjeu de sa candidature européenne ?

Etre présent lors des Rendez-vous de l'Histoire de Blois nécessite une logistique importante pour le Cercil mais nous semble indispensable. Cette participation a également un coût financier qui n'est pas neutre. Mais, les historiens et les enseignants de toute la France sont très présents. C'est donc pour le Cercil l'occasion de présenter et de proposer ses actions pédagogiques, ainsi que les outils mis à la disposition des enseignants.

3.5 Les éditions du Cercil

Si le livre **« Interné d'office… au camp d'internement de Beaune-la-Rolande, à l'hôpital psychiatrique de Fleury-les-Aubrais »** a été lancé fin 2007, c'est surtout en 2008 que nous avons réalisé les actions d'accompagnement.

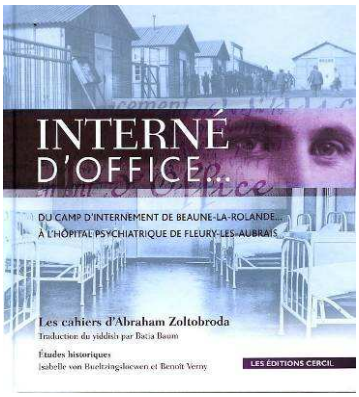

Nous avons organisé plusieurs conférences, conférences de presse, et participé à plusieurs salons du livre. (cf. revue de presse), notamment au salon de Pithiviers les 1 et 2 mars 2008 et celui de Paris du 14 au 19 mars 2008.

Camp de Beaune-la-Rolande

N° D'ORDRE 2070

NOM Zoltobroda

PRÉNOMS Abraham Hajer

Fils de

Et de

Date de naissance 18/5/1905

Lieu Varsovie

Nationalité Polonaise

Profession Tailleur

Situation de famille Marié 2 enf.

Adresse avant l'internement 81, Champs Elysées Le Perreux (Seine)

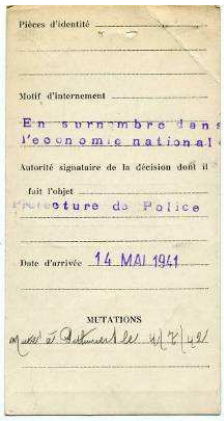
Pièces d'identité

Motif d'internement En surnombre dans l'économie national

Autorité signataire de la décision dont il fait l'objet Préfecture de Police

Date d'arrivée 14 MAI 1941

MUTATIONS

Le Cercil travaille d'ores et déjà aux prochaines publications : les mémoires d'Annette Muller, arrêtée avec sa mère et ses frères lors de la rafle du Vel d'Hiv, un livre de recueils de témoignages sur la rafle du billet vert, et enfin un livre sur les objets fabriqués dans les camps du Loiret.

3.6 Les ateliers d'écriture avec l'association « Tu connais la nouvelle »

Ces ateliers d'écriture ont pour objectifs de :

- susciter la mémoire des habitants des villes où a eu lieu la tragédie de l'internement, des arrestations, des tueries (puits de Guery près de Bourges) ou de la déportation
- susciter la mémoire de plusieurs générations autour du thème de l'internement, de la déportation, du respect des autres, des discriminations.
- mener une réflexion sur l'engagement individuel face aux situations d'exclusion
- diffuser le résultat de ces ateliers vers le grand public.

Ce sont des lieux où peut se déployer la créativité individuelle, mais également des lieux de rencontre, d'écoute et d'échange.

L'animateur, en l'occurrence Fabienne Jacob, est chargé de faire découvrir des pistes d'écriture, en favorisant la découverte d'outils et l'approche de techniques littéraires. Un historien ou un médiateur du Cercil est présent pour apporter des précisions quant à ces événements tragiques qui se sont déroulés sur le territoire régional mais qui s'intègrent dans une histoire nationale (l'antisémitisme d'Etat de Vichy) et européenne (l'extermination des Juifs d'Europe par les nazis).

Un travail de lecture est fait à partir de mémoires ou lettres écrites par les internés des camps du Loiret, Beaune-la-Rolande, Pithiviers et Jargeau, mais aussi à partir de textes littéraires sur la Shoah (Primo Levi entre autres).
Le lancement de ces ateliers en 2008 a demandé de nombreux déplacements en région. Par ailleurs, plusieurs institutions, très motivées, ont, après plusieurs semaines de réflexion, souhaité reporter le projet.
La phase d'écriture a donc véritablement commencé en 2009.

4 Divers

4.1 Commémorations / Cérémonies

Tout au long de l'année, le Cercil est présent et participe à des commémorations et cérémonies ainsi qu'à diverses réunions, entre autres :

- Début janvier, commémoration – l'internement des Tziganes au camp de Jargeau

- 29 janvier : inauguration de l'expo : « Derniers souvenirs. Objets des camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande, 1941-1943 »
- 5 février : prix Charles Corin, Sorbonne
- 24 février- 2 mars : participation au séminaire sur l'enseignement de la Shoah, organisé par Yad Layeled en Israël, au kibboutz Lohamei Haghetaot. Thème : les témoins et le témoignage
- 8 mars : cérémonie anniversaire de la mort de Max Jacob, Saint-Benoît-sur-Loire
- Participation à l'organisation de la Journée de la déportation, le 29 avril
- Yom HaShoah, le 30 avril
- Pèlerinage à Beaune-la-Rolande et à Pithiviers, en mai
- Juin : participation aux commémorations du maquis de la Ferté St Aubin
- Cérémonies commémoratives de la Rafle du Vel d'Hiv : le 16 juillet à Paris, le 20 juillet à Orléans, cérémonie au cours de laquelle le Cercil propose des lectures de lettres d'enfants par de jeunes comédiens du Conservatoire, et le chant de Pithiviers.
- 17 juillet à Pithiviers, convoi 6
- Cérémonie des Groues, le 7 octobre
- 26 mars : remise des micro-films du fonds du Commissariat Général aux questions juives, Hôtel de Soubise (convention AN-FMS)
- 1er juin : cérémonie organisée au cimetière de Bagneux par l'UEVACJ-EA (Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs, leurs Enfants et leurs Amis).
- Juin : participation à la journée des associations organisée par Yiddish sans frontières, à Paris (mairie du 3ème)
- 12 novembre : inauguration de l'exposition: *La Nuit de Cristal*, au Mémorial de la Shoah
- 27 novembre : rencontre organisée en l'honneur d'Henri Bulawko, pour ses 90 ans, au cercle B. Lazare.
- 3 décembre : visite des futurs locaux du Cercil par l'ambassadeur d'Israël et les personnalités locales.
- 5 décembre : dîner du CRIF, à Tours.

Stèle aux Buttes Chaumont – les 33 bébés et enfants du 19ème qui n'étaient pas scolarisés.
La plupart ont été internés dans les camps de Beaune ou de Pithiviers.

4.2 Prix Mémoire de la Shoah, 26 novembre

Le 24 novembre à la Maison de la Chimie à Paris, lors de la remise à Georges Bensoussan du Prix Mémoire de la Shoah de la Fondation Jacob Buchman, sous l'égide de la Fondation du judaïsme français, un hommage a été rendu à Hélène Mouchard-Zay, présidente du CERCIL
(voir en annexe son intervention en réponse à la présentation de Serge Barcellini).

4.3 Le Cercil a prêté des objets pour la magnifique exposition de Claude Ungar au Mémorial de la Shoah

Du 27 janvier au 23 mars 2008, le Mémorial de la Shoah à Paris a organisé une très belle et émouvante exposition sur les objets fabriqués dans les camps de Beaune et de Pithiviers. Le Cercil y était représenté par la présence de plusieurs objets présents dans sa collection. Contrairement à d'autres expositions organisées par d'autres institutions, il n'était pas partenaire, néanmoins, il a bénéficié des retombées de la très belle couverture de presse qu'a reçue cette exposition.

Déportés. Une exposition d'objets bouleversants, fabriqués en 1941-1942 dans les camps du Loiret

Derniers souvenirs avant Auschwitz

Marie et Germaine Kac ont reçu chacune un bateau fabriqué par leur père à Beaune-la-Rolande, Claude, Chaim Kac, en 1942, puisent devant le bateau de Marie. Un mois et demi plus tard, il partait pour Auschwitz.

Journal du Dimanche – 27 janvier 2008

Trois ponts amovibles cachent un système électrique bricolé à l'aide de fils de fer et qui fonctionne encore. Des rivets de lacets font office de hublots. Le port d'attache, Beaune-la-Rolande, est inscrit sous la proue. La coque, juchée sur un poisson sculpté, est peinte d'un beau rouge. Sous le poisson, inscrit à la main : « A ma chère fille Germaine en Souvenir de son 2e anniversaire » pour l'une, « A ma chère fille Marie en Souvenir de son 4e anniversaire » pour l'autre. Deux petits bateaux de bois, fabriqués par Chaim Kac, déporté à Auschwitz-Birkenau en 1942, et offerts à ses deux filles, Marie et Germaine, avant son départ pour le camp de Pithiviers, d'où il sera déporté vers la mort en août 1942. Un seul des petits navires a survécu à la déportation : celui de Marie, qui a été retrouvé en 2005 dans le grenier de la maison familiale de Germaine, à Paris. Depuis, les deux sœurs, aujourd'hui âgées de 71 ans, ont entrepris de retrouver la trace de leurs parents, morts à Auschwitz. Elles ont également entamé des démarches auprès de la Fondation Yad Vashem, à Jérusalem, pour que leur père, Itla Kac, soit reconnu comme Juste parmi les nations. Il a caché, pendant la guerre, plusieurs enfants juifs dans sa maison de Beaune-la-Rolande.

Claude Ungar, retraité, présente un porte-plume réalisé par Maurice Einhorn, interné à Pithiviers en 1941 avant d'être déporté.

Après la libération de Paris. Peut-être leur mère les avait-elle ramenés un jour de visite à Beaune ? Arrêtée le 22 mars 1944 par des Allemands et des miliciens, déportée à Auschwitz deux mois plus tard, Itla Kac n'est plus là pour témoigner. « Le jour de son arrestation, ils ont dit qu'il valait mieux se préoccuper des chiens que des enfants juifs mais qu'ils nous laissaient, n'ayant ce jour-là pas reçu leurs bateaux avec beaucoup d'angoisse. Marie, qui se souvient d'avoir vu son père être arrêté puis lui avoir rendu visite à Beaune, a toujours eu beaucoup de mal à évoquer la déportation de ses parents. « Ce sont mes petits-enfants qui m'y ont obligée. » Sa sœur Germaine explique que chaque jour, le matin et le soir, elle jette « un petit coup d'œil au bateau ». « Ma sœur et moi savons si peu de chose de nos parents… »

Un message derrière le miroir du poudrier

Quand elles interrogeaient leur tuteur, un neveu de leur père, elles avaient l'impression de commettre un affront. « Grâce au bateau, je m'imaginais avec mes parents en train de voyager. Il est devenu le seul moyen que j'ai trouvé pour les faire revivre. » Dans l'appartement du 12e arrondissement, les deux fillettes retrouvèrent aussi un poudrier. Des années plus tard, le petit miroir placé à l'intérieur s'est brisé. Cachée derrière, une lettre écrite par leur père à leur mère s'est détachée. Le poudrier a été perdu par les tuteurs qui s'occupaient des orphelines. La lettre a disparu elle aussi.

Il y a trois ans, la fille de Claude Ungar, chaleureux institu-

4.4 Divers, entre autres

- Drac Maine-et-Loire : le Cercil a été consulté concernant l'hypothèse du classement à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques du camp de Montreuil-Bellay

- Il participe aux groupes de travail mis en place par le ministère de la Défense (Direction de la Mémoire du Patrimoine et des Archives) concernant un « **réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains** ».

- Des réunions de travail ont été organisées plusieurs fois dans l'année avec les associations franco-allemandes du Loiret et le Cercil. Des projets sont en cours, exposition, échanges de jeunes, création théâtrale…

- Le Cercil est régulièrement appelé pour effectuer des expertises de documents d'archives, il en a été ainsi concernant un film tourné clandestinement à Pithiviers pendant la seconde guerre mondiale.

5 Le fonctionnement du Cercil

5.1 Valorisation du bénévolat

Outre la présidente et le trésorier, qui sont tous les deux très présents auprès des salariés, il faut noter la mobilisation de plus en plus importante de bénévoles.

La plupart souhaitent s'investir auprès du Cercil sur des actions ponctuelles :

- travaux de recherche et montage des journées du patrimoine
- tapuscrit de lettres des internés et des témoignages
- recherches très ponctuelles dans les archives
- mises sous pli
- gestion du centre de documentation (enregistrement des ouvrages…)
- accueil des intervenants, et des publics lors de manifestations
- …

Les réunions d'équipe du Cercil ont la particularité de réunir les salariés, certains administrateurs et les bénévoles, la présidente et le trésorier bien sûr, mais également la représentante de la communauté juive d'Orléans et celle du Crif région Centre. D'autres bénévoles sont associés lorsque les points à l'ordre du jour peuvent les concerner. Les stagiaires sont également présents lors de ces réunions.

Ce tableau récapitule, pour mémoire, les principales activités des personnes qui apportent leur aide et leur soutien en temps au Cercil, ce n'est pas une liste exhaustive, et ne tient pas compte du travail de la présidente et du trésorier. (Plusieurs centaines d'heures)

Type de manifestations	nombre de personnes concernées	Nombre d'heures par manifestation	Nombre d'heures totales
Réunion d'équipe (mensuel)	4 à 5	48 h	200 à 240 h
Accueil des intervenants et des publics (environ 15 dates)	2	4	120 h
Présence sur les salons du livre (2 en 2008)	6	40 h pour Paris 20 h pour Pithiviers	60 h
Mise sous pli	4	4 h	16 h
Recherche dans les archives	3	10	30
Trapuscrit d'archives	1	2 h	20
Montage journées patrimoines	2	15 h	30 h
Total général			**416 h**

5.2 Le personnel

Etat du personnel salarié du Cercil en 2008

Une directrice, Nathalie Grenon – temps plein
Une assistante de direction, Jacqueline Minier – mi-temps
Une chargée de recherche, Catherine Thion – temps plein
Une médiatrice culturelle, Claire Langlois – 26 h/hebdo
Un Service Civil Volontaire, Charline Serva - de février à septembre – 26 h/hebdo

Il faut noter que les heures supplémentaires ont été très nombreuses.

Zabine Zeitoun, arrivée en 2007, a été mise à disposition du Cercil par le Mémorial de la Shoah jusqu'à fin 2008. En accord avec Serge Klarsfeld, elle a élaboré, depuis Paris, les listes des enfants internés puis déportés depuis les camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers.

5.3 Formations du personnel

Une attention très soutenue est portée à la formation continue du personnel. Ainsi en 2007, chacune a pu bénéficier de plusieurs jours de formations :

- Formation INP Paris sur la conservation préventive (2 jours)
- Stage Culture O Centre à Tours (un jour) : *Exposition, mode d'emploi.*
- Stage Culture O Centre à Tours (un jour) : *Communiquer avec la presse*
- Formation de toute l'équipe au brevet de Sauveteurs et secouriste du travail (2 jours)
- INJEP Séminaire « Pédagogie(s) de l'interculturel » 29-30 septembre et 1er octobre 2008

5.4 Mise à disposition d'enseignants

Depuis le mois de novembre 2008, grâce à une décision de M. le Recteur, deux enseignants ont rejoint l'équipe du Cercil, Armelle Doguet, professeur des écoles et Gilles Cazenave, professeur de collège.

Le service éducatif se trouve ainsi renforcé. La complémentarité de ces deux enseignants avec Benoît Verny, professeur en classe préparatoire, est une richesse pour le Cercil. Elle permet d'adapter l'offre pédagogique, du CM2 à la terminale.

La mise à disposition de chacun est de 2 h hebdomadaire**s,** hors congés scolaires bien sûr.

Le Recteur et l'Inspecteur d'Académie se sont engagés à augmenter ce volume horaire pour l'année scolaire prochaine.

5.5 Service Civil Volontaire

Le Cercil a reçu une habilitation lui permettant d'accueillir un jeune en Service Civil Volontaire. C'est ainsi que Charline Serva, après avoir effectué un stage de fin d'études de 5 mois, est restée au Cercil sur un poste de SCV.

Ses missions étaient les suivantes :

- créer des liens entre le Cercil et des jeunes allemands et polonais
- mise en valeur de l'histoire et du patrimoine liés aux camps d'internement du Loiret
- promotion de ce patrimoine notamment en direction de l'étranger
- actions de médiation pédagogique et culturelle
- prévention et lutte contre les discriminations
- actions dans les domaines de l'éducation.

Après le départ de Charline Serva, qui a été recrutée dans une autre institution sur un CDD, le Cercil n'a pas eu la possibilité de la remplacer, le gouvernement ayant gelé le financement de ce dispositif.

- Remarque : ce dispositif a répondu à l'attente et du jeune -ce fut pour elle une 1ère expérience professionnelle qui lui a permis de trouver un travail- et de la structure. Du fait de son départ, les projets qu'elle a initiés ont été suspendus.

- L'un des objectifs est de faire habiliter, courant 2009, le Cercil afin de lui permettre de recevoir des **jeunes volontaires européens.**

Le service civil volontaire, une porte ouverte sur le monde du travail

Le service civil volontaire touche aujourd'hui peu le grand public. Seuls 2.700 jeunes de 16 à 25 ans ont pu profiter de ce dispositif créé en 2006. Charline Serva en faisait partie…

Après six mois de service civil volontaire, Charline Serva a quitté avec une émotion bien visible le CERCIL qui l'a accueillie et accompagnée durant toute cette période.
Elle fait partie des 2.700 jeunes, ayant entre 16 et 25 ans révolus, qui se sont volontairement engagés dans un projet d'intérêt général auprès d'une association, une collectivité territoriale, une entreprise, etc. Le SCV (service civil volontaire), créé dans une volonté d'égalité des chances par la loi du 31 mars 2006, vise à remplir la place laissée vacante par l'abolition du service militaire obligatoire, jusqu'ici perçu comme un « creuset républicain » où s'opéraient brassage social et acquisition des valeurs républicaines.

Favoriser l'insertion professionnelle

Cependant, les objectifs accordés au SCV vont plus loin : il s'agit pour les organismes qui engagent un jeune dans une mission au service de la collectivité de favoriser son insertion professionnelle et de lui assurer une formation, notamment aux valeurs civiques.
Charline, détentrice d'un bac + 5 en gestion locale du patrimoine et d'une maîtrise d'allemand, volontaire dans une démarche citoyenne, avoue avoir également choisi cette expérience afin de trouver la première marche menant au monde du travail. « *Le SCV donne une expérience de six mois durant laquelle le volontaire peut s'éprouver à un travail d'équipe et se constituer un réseau dans un univers spécifique* », remarque Nathalie Grenon, directrice du CERCIL. Grâce à cette expérience, Charline vole désormais de ses propres ailes. Opération réussie !
Chacun reconnaît que ce dispositif reste peu connu des jeunes et que peu en profitent. Gageons que la réflexion menée par Luc Ferry, présentée au président de la République le 10 septembre dernier, ouvrira d'ici à fin 2008 la porte à un plus large panel de jeunes volontaires.

VENDREDI 1er SEPTEMBRE, DANS LES LOCAUX DU CERCIL. Nathalie Grenon, directrice du CERCIL, (à gauche) a accompagné Charline Serva pendant son service civil.

5.6 Accueil de stagiaires

Depuis trois ans maintenant, le Cercil accueille des stagiaires.

Ainsi pour 2008, l'équipe, et en particulier Catherine Thion pour le travail dans les archives, a accueilli Vincent TORNO, élève de 3e au collège de la Bolière, Mathieu LIGNEAU, élève de 3e au collège Sainte-Croix, et Marie-Céline Lacheré, étudiante en gestion des archives.

Le Cercil est régulièrement sollicité. Il ne peut accueillir toutes les demandes. En effet, l'accueil d'un stagiaire nécessite un tutorat sérieux, et donc de la disponibilité.

5.7 Communication

5.7.1 Un site internet

Lancé grâce au soutien de la Drac/région Centre, le site internet du Cercil n'a pas évolué depuis plusieurs mois, faute de temps, faute de moyens. Il présente aujourd'hui principalement les publications du Cercil. Grâce aux subventions reçues en 2008/2009, et à l'aide de stagiaires en informatique, le site sera développé en 2009.

5.7.2 Une lettre d'information

Créée en 2007, cette lettre d'information est devenue un véritable lien entre les adhérents et amis du Cercil. Plus de 1 500 personnes la reçoivent.

- Il convient maintenant de passer à une diffusion moins artisanale. Son envoi représente, au plus de sa conception, plusieurs heures de travail. En effet, le Cercil n'ayant pas de serveur, cette lettre ne peut être envoyée que par 30 adresses électroniques à la fois !

5.8 Des colloques, des comités scientifiques

Benoit Verny a fait une communication sur les étrangers dans les camps d'internement dans le Loiret, lors du colloque organisé par l'Acsè.

Nathalie Grenon a fait une communication au colloque organisé par l'Institut National du Patrimoine et la Fondation de la Résistance sur les lieux de mémoire en France, et à celui sur la numérisation des archives, organisé par le Centre de formation aux carrières des bibliothèques de Poitiers.

Intervention du Cercil, en février à la journée organisée par le Mémorial de la Shoah à Paris, autour de la présentation des projets muséographiques actuellement en cours sur le thème des camps d'internement.

5.9 Les financements

Nous remplissons chaque année plus de 30 dossiers de demandes de subvention.
Aucun ne se ressemble. Nous ne pouvons donc pas remplir un dossier type et le transmettre à nos différents subventionneurs ou partenaires. Cela mobilise 2 personnes pendant 2 mois.

Nous disposons que de très peu de temps pour faire de la prospection, par exemple du côté du mécénat. Des pistes qui peuvent s'avérer sérieuses sont encore à explorer, mais par manque de temps, nous ne nous y attelons pas.

Quelques exemples de subventions, une thématique et un refus :

Centre de ressources
Un dossier a été déposé auprès du **Centre National du Livre** pour l'acquisition et le développement de 2 thèmes du fonds documentaires. Une somme d'un montant de 1 000 € nous a été attribuée. La **Fondation pour la Mémoire de la Shoah** a accepté d'abonder sur ce projet en nous attribuant la somme 2 000 €.

Le Cercil a donc acquis en 2008 pour 3 581 € d'ouvrages. A ces presque 200 titres, viennent s'ajouter les ouvrages que l'on reçoit en service presse, soit une cinquantaine par an.

Fond Task Force : Un dossier conséquent, en anglais, a été rédigé pour le fond de la Task Force. Il nous a été répondu que notre projet n'était pas éligible au motif que les projets français ne sont pas prioritaires.

5.9.1 L'Europe

En 2007, l'Europe nous avait attribué une subvention pour différents projets. Or, l'un d'entre eux -le projet d'édition d'un livre sur les enfants du Vel d'Hiv- ayant pris du retard, nous n'avons pu consommer ces crédits dans les 6 mois, comme l'impose l'Union européenne. Cette aide financière devra donc sans aucun doute être restituée, même si le projet se réalise avec un an de retard.
En 2008, le Cercil n'a pas déposé de nouveau dossier.

Néanmoins pendant cette année 2008, les contacts ont été pris avec la FRMJC chargée de la coordination des volontaires européens, avec la personne à la DRJS chargée des relations européennes, ainsi qu'avec le service de la région Centre, chargé des relations avec l'Allemagne et la Pologne. Fin 2009, et surtout en 2010, le Cercil sera en mesure de déposer de nouvelles demandes.

5.10 Les partenaires du Cercil

Le Cercil a été intégré à plusieurs groupes de travail, notamment :

- Ministère de la Défense : réunions de directeurs de lieux de mémoire sur la seconde guerre mondiale
- Conseil Départemental du service du Loiret de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre, présidé par le Préfet
- Commission académique pour le Concours de la Résistance et de la Déportation, présidée par l'Inspecteur d'Académie
- Drac, sur le patrimoine écrit
- Réunion de réflexion sur l'édition en région Centre
- Etc…

Il a des relations régulières avec de nombreux partenaires institutionnels : la DRAC, la Préfecture, le Rectorat, les mairies de la région Centre, le Conseil Régional, l'ONAC, le Mémorial de la Shoah, les musées de la résistance et de la déportation, la Fondation pour la mémoire de la déportation, l'Université d'Orléans et de Tours, les CRDP, la Fondation de la Résistance, avec les institutions culturelles de la ville d'Orléans et de son agglomération…

- Dans ce cadre, le Cercil a été intégré au comité scientifique dirigé par l'Acsè, composé d'historiens, de sociologues et d'associations, dont la mission était la réalisation d'**une étude sur l'histoire et la mémoire de l'immigration en Région Centre**.

5.11 Remerciements

Les administrateurs du Cercil remercient toute l'équipe de salariés pour son engagement quotidien, au service de tous ceux, rescapés et familles, qui furent les victimes de l'internement et de la déportation, afin que se réalisent les missions du Cercil en direction des publics, tant dans une démarche d'histoire que de mémoire.

Remerciements également au soutien indéfectible de ses partenaires institutionnels, et aux bénévoles, de plus en plus nombreux, qui offrent leur temps et leur compétence.

Pièce annexe

Prix Mémoire de la Shoah, 24 novembre 2008 - Fondation Jacob Buchman.

Intervention d'Hélène Mouchard-Zay

Je remercie le jury de cet hommage, que je reçois comme un honneur, mais en sachant bien entendu qu'à travers moi, il s'adresse à tous ceux et celles qui ont accompagné dès le départ cette aventure du Cercil, celles et ceux qui l'ont rendue possible, celles et ceux qui s'y consacrent aujourd'hui. Ce sont bien tous ceux-là qui méritent cet hommage. L'énumération en serait longue. Quelques noms tout de même :

-dès le début, en 1991, Eliane Klein, du CRIF, Claude Fishel, trop tôt disparu et qui a passionnément travaillé avec nous, Jeannie Gérin, pour la communauté juive d'Orléans, Y. Peneau-Stephan, Nathalie Grenon, déjà là au départ.

-et puis, tout de suite, ceux sans lesquels rien n'aurait été possible, ceux qui nous ont constamment aidés : H. Bulawko de l'AADJF, que je salue ici avec affection, S. Brajer, dont je ne peux évoquer le souvenir sans émotion, S. Klarsfeld et les FFDJF, qui nous ont apporté soutien et encouragements et nous ont communiqué, sous forme de documents, témoignages, photos, le résultat d'un travail admirable mené depuis tant d'années.

- Je voudrais saluer aussi les maires de l'époque –nous avions en effet souhaité que les trois collectivités soient présentes ès-qualités dans le CA, et assument elles aussi cette mémoire, jusqu'alors portée essentiellement par les associations d'anciens déportés et leurs familles : Henri Berthier, maire de Pithiviers, Edmond Suttin, maire de BR, J.P Sueur, maire d'Orléans, qui a été président du Cercil jusqu'à une période très récente. Ces maires courageux ont soutenu une initiative qui, au départ, n'allait pas de soi, et n'ont pas hésité à braver, dans leur commune, une opinion qui, à l'époque, ne souhaitait pas forcément voir resurgir dans l'espace public ces événements alors encore enfouis dans la mémoire collective, mais dont le souvenir, j'en suis sûre, hantait les mémoires individuelles.

Nombreuses sont les personnes qui nous accompagnent, depuis tant d'années:

- les rescapés qui acceptent de nous confier leur témoignage et de venir à notre demande dans les classes
- les familles qui veulent bien nous confier des documents, pour nous si précieux.
- les historiens, qui nous apportent leur expertise et leur profonde connaissance de ces sujets : S. Klarsfeld, A Wieviorka, D. Péchanski, O. Lalieu, J.P Azéma., et d'autres.
- les associations avec lesquelles nous travaillons et qui mènent tant d'actions de mémoire, exemplaires : elles aussi auraient largement mérité cet hommage.

Bien sûr, rien n'aurait pu se faire sans le soutien de la Fondation Mémoire de la Shoah, des collectivités locales (et en particulier le soutien du maire d'Orléans, S. Grouard, qui s'est inscrit dans la continuité de son prédécesseur), celui du Conseil régional et du Conseil Général, de l'Etat (Education nationale et DRAC).

Surtout, je veux associer étroitement à cet hommage l'équipe actuelle du Cercil, et en premier lieu Nathalie Grenon, désormais directrice, qui, grâce à sa compétence, son engagement, son dynamisme, a largement développé et diversifié l'action du Cercil, et qui pilote actuellement notre projet de lieu de mémoire ; Benoît Verny, notre historien, qui travaille depuis maintenant plus de 10 ans sur les archives des camps conservées aux Archives Départementale du Loiret ; Catherine Thion, historienne elle aussi, plus particulièrement chargée des recherches pour les familles ; Claire Langlois, qui s'occupe de nos diverses manifestations et en particulier de nos relations, nombreuses, avec les établissements scolaires ; Jacqueline Minier, qui assure au quotidien le suivi administratif ; et, nouvellement arrivée, Sabine Zeitoun, historienne elle aussi. Une petite équipe, comme vous le voyez, active et engagée, qui certes compense par son énergie sa faiblesse numérique, mais qui travaille parfois à la limite de ses forces.

C'est grâce à ce travail collectif, grâce à ces soutiens que, 17 ans après sa création, le Cercil est toujours là– alors que cette longévité n'était certes pas acquise au départ -, s'attachant à faire vivre la mémoire de cette tragique histoire que vous venez de rappeler, celle des camps d'internement du Loiret, celle de la déportation, entre 1941 et 1943, de milliers de Juifs de France, dont plus de 4000 enfants, celle du calvaire qu'ils y vécurent.

Ces « lieux où, comme le dit H. Bulawko, l'horreur fit étape… »

La mémoire a besoin de lieux, on le sait, et encore davantage lorsque les témoins, qui la portent dans leur corps et leur parole, auront disparu. L'histoire de ces camps est ancrée elle-même dans un territoire, celui de petites villes françaises, ordinaires, apparemment sans histoire. Certes elles n'ont pas voulu ces camps, ce n'était pas leur décision, mais c'est là que se sont déroulées ces scènes terribles, c'est de là que sont partis vers Auschwitz huit convois, certes voulus par les nazis, mais remplis par des gendarmes, selon des listes établies par les autorités du camp, c'est de là que sont partis les enfants du Vel d'Hiv, après avoir vécu d'interminables journées de souffrance extrême. C'est sans doute l'épisode le plus sombre en France de la 2ème guerre mondiale, le paroxysme de la mise en œuvre en France de la « solution finale » voulue par les nazis.
C'est ainsi que, dans un peu plus d'un an, au cœur d'Orléans, avec le soutien des institutions que j'ai nommées, et en particulier de la FMS et de la mairie d 'Orléans, sera inauguré ce lieu de mémoire et d'histoire auquel nous travaillons actuellement, et dont l'ouverture marquera une étape extrêmement importante dans l'histoire de la mémoire des camps du Loiret, et dans l'histoire du Cercil.

Me reviennent en cet instant tellement de souvenirs : je n'en évoquerai que trois, qui ponctuent ces années :
- le souvenir des premiers mois, en 1991, quand nous avons engagé le premier chantier du Cercil, celui qui nous semblait alors le plus urgent: réaliser une exposition qui raconte l'histoire de ces camps – rien de tel en effet n'existait à l'époque-. Souvenir de ces semaines où, au fur et à mesure que nous approfondissions notre recherche pour les besoins de l'exposition, nous appuyant sur les ouvrages, alors peu nombreux, qui parlaient de ces camps (et en tout premier lieu ceux de S. Klarsfeld, qui n'a cessé de rappeler le calvaire vécu par les enfants dans ces camps), travaillant dans les archives, lisant et écoutant les témoignages, nous avions le sentiment de nous enfoncer dans l'horreur, horreur de cette histoire qu'il nous fallait pourtant raconter. D'abord les hommes, puis les femmes et les enfants, les enfants arrachés à leurs mères, livrés dans ces camps à la détresse la plus absolue, avant leur départ vers la mort…Moments où tout sens de la plus élémentaire continuité humaine a vacillé.
Et puis, en 1992, après Simone Veil qui prononça un discours magnifique lors de l'inauguration de l'exposition, vinrent les premiers visiteurs, visages que je n'oublierai jamais, bouleversés et bouleversants : Rachel, Berthe, Marc, et tant d'autres…, devenus depuis des amis, qui retrouvaient alors sur ces panneaux l'histoire de leur père, mère, frères ou sœurs, oncles et tantes, grands-parents. Et aussi l'incompréhension de ceux, très nombreux, habitants de la région, qui découvraient tout cela. Leur stupéfaction de ne pas l'avoir su : « Jamais on ne nous en a parlé, disaient-ils. Comment est-ce possible… ? »
« Comprendre est impossible, connaître est nécessaire » disait Primo Levi. Le Cercil est né de ce choc, du sentiment de la nécessité absolue de la mémoire, dans le respect des victimes, mais aussi pour notre présent.

- le souvenir aussi du colloque que nous avions organisé en 1996, à Orléans, sous la direction scientifique d'Annette Wieviorka, qui nous apporta une aide précieuse. Témoins (et parmi eux, Anne-Lise Stern, et Henri Borlant, deux présences si fortes), historiens reconnus et jeunes chercheurs, artistes, cinéastes… s'y côtoyèrent, ce qui n'était alors pas habituel. Trois jours de travail et d'échanges, scandés par la lecture de poèmes de Sutzkever, Celan, Fondane…, des débats parfois âpres et douloureux, mais le souvenir d'une grande générosité, d'une réelle écoute de chacun. Voici ce qu'en dit A. Wieviorka, dans son introduction au volume des Actes que nous avons publié à la suite de ce colloque : « Ce qui s'était dessiné, c'était l'espoir et, déjà, l'ébauche d'une « communauté » de savoir et de réflexion fondée sur une passion commune : celle d'interroger sans relâche les voix qui nous viennent du passé et les chemins par lesquels elles nous atteignent ». Moments précieux, qui restent, je crois, dans la mémoire de ceux qui y assistèrent…
- et puis, plus récemment, le souvenir, intense, d'une manifestation que nous nous proposons depuis l'année dernière, que nous appelons « Les chemins de la mémoire » : cette journée de septembre 2008 qui, à la ferme de la Matelotte en Sologne, sorte d'annexe du camp de Beaune-la-Rolande, a réuni autour d'Emile Frajermann, désormais seul survivant de ceux qui y furent enfermés, des familles de ceux qui eux n'en revinrent pas, mais aussi des habitants des fermes voisines qui, sans doute pour la première fois, évoquèrent leurs souvenirs, témoignant parfois d'actes de solidarité jusque-là inconnus. Ou cette journée du lendemain à Pithiviers, au cours de laquelle nous avons proposé un parcours sur les lieux même du camp, dont nous avions tenté de reconstituer le plus précisément possible la configuration : des enfants de déportés ont alors pu découvrir l'emplacement de la baraque où fut interné leur père, l'infirmerie où il fut hospitalisé, le chemin qu'il parcourut pour aller à la gare, d'où est parti le train l'emmenant vers Auschwitz…

De longues années de travail se sont ainsi déroulées. Travail de mémoire, devoir d'histoire : telle était, dès le départ, telle est toujours notre double exigence.
Rappeler ces événements et les personnes qui en furent les victimes, rappeler que celles-ci furent autre chose que des noms sur des listes, qu'avant d'être prises dans cette tourmente, elles furent des hommes, des femmes, des enfants, vivant dans leur famille, avec leur travail, leur histoire, leur passé, leurs espoirs . Leur redonner visage, voix et identité. Aline Korenbajzer, petite fille de 2 ans, ses parents, Abraham et Liba, leur arrivée de Pologne, leur vie à Paris, leur famille, les photos… Abraham interné à Pithiviers en mai 1941, Aline et sa maman l'année suivante au Vel d'Hiv, puis internées à BR. L'assassinat de cette petite fille à Auschwitz le 31 août 1942, le jour anniversaire de ses trois ans. Aline, devenue emblématique pour nous de ces milliers d'enfants assassinés… Et tant d'autres dont nous essayons de reconstituer le parcours, souvent à la demande de proches qui souhaitent recueillir les dernières traces laissées par leurs parents dans ces camps qui furent pour eux la dernière étape avant la mort.
Rappeler aussi que ces tous ces Juifs assassinés étaient porteurs d'une culture dont on voulait la mort et qui s'est quasi engloutie avec eux, destruction dont nos sociétés actuelles éprouvent encore les conséquences. Porteurs aussi d'une langue, le yiddish, tellement présent dans la vie culturelle qui s'est développée dans les camps pendant la première année de l'internement, présent dans les journaux clandestins, le théâtre, les chants, les cours et conférences, dans la correspondance clandestine qu'ils échangeaient avec leurs proches, car il était interdit d'écrire en yiddish. Nous avons publié quelques-unes de ces correspondances, bouleversantes : celles d'Isaac Schoenberg, de Mordka Rotgold, de Kalma Apfelbaum, les cahiers d'Abraham Zoltobroda…

Et toujours, au cœur de ce travail, une question lancinante :
Comment cela a-t-il été possible ?
Des camps ici, à quelques kms de Paris ou d'Orléans, d'où des milliers de Juifs ont été déportées vers Auschwitz, des camps gérés par la préfecture d'Orléans devenue complice des déportations, gardés par des gendarmes dont on ne connaissait souvent jusque-là que l'allure débonnaire et qui se transforment en persécuteurs, des camps où le pire est advenu…
Comment a-t-on pu en arriver là ?
Il serait facile de considérer que ce fut un accident de l'histoire, une parenthèse incompréhensible, sans lien avec le passé ni conséquences pour l'avenir. Il nous faut donc reconstituer et analyser, le plus précisément et le plus rigoureusement possible, le processus historique qui a rendu possibles de tels événements. Faire de l'histoire donc, dire l'histoire, avant tout.

Comment susciter l'indispensable réflexion qu'appelle cette histoire, sans se contenter du choc émotionnel qui forcément se produit, en particulier chez des jeunes, quand par exemple est évoqué le sort des enfants internés dans ces camps ? Comment aller au-delà de l'émotion, celle qui submerge et tétanise, qui risque de provoquer une sidération paralysant la réflexion, et qui peut refluer aussi vite qu'elle est venue, abandonnant le terrain à l'oubli ?
Comment combattre l'irrésistible envie d'oublier, d'éluder l'horreur en détournant son regard, la tentation de s'éloigner d'une mémoire aussi difficile ?
Les rescapés sont au cœur de ce combat, ils sont les témoins que cela fut. Mais quand ils ne seront plus là… ?

Comment aller au-delà du « plus jamais ça », rabâché dans tant de discours officiels, alors que parfois, ailleurs et au même moment, dans l'impuissance internationale, se produisent des assassinats de masse ? Comment faire pour que cette mémoire soit active dans notre présent, pour qu'elle l'éclaire et l'irrigue ?

Ces événements se sont produits, ici en France, à notre porte, dans des lieux familiers. Pithiviers, Beaune-la-Rolande, ce n'est pas Auschwitz, mais c'est le début du processus qui va y conduire. Ce n'est pas là-bas, loin, en Pologne, Auschwitz bloc d'horreur situé dans un ailleurs qui devient irréel à force d'être insoutenable et inimaginable, Auschwitz qu'on voudrait hors du monde. Les gestionnaires des camps, (administratifs, gendarmes, et autres), devenus persécuteurs, n'étaient pas des nazis -qu'on voit trop souvent comme des monstres hors de l'humanité- : c'était des hommes ordinaires, ils avaient le visage familier de nos voisins, ceux que nous côtoyons tous les jours.

Il nous faut remonter loin, à ce qui a rendu possible le nazisme, et en France Vichy. Du recensement à l'internement, de l'exclusion à la concentration puis à la déportation : il nous faut dire et montrer comment tout

cela s'est enchaîné. Enchaînement inexorable mais certes pas inéluctable : car à chaque étape, nous voyons bien qu'il y a eu des choix, individuels ou collectifs, qui ont déterminé la suite des événements. Et que d'autres choix auraient été possibles, à chaque étape…

Enfin, les camps du Loiret nous parlent d'Adélaïde Hautval, de la famille Tessier, « Juste parmi les nations », de M.L. Blondeau, du Dr Cabanis, et de tant d'autres, anonymes, qui ont eu le courage d'apporter une aide, et qui montrent de façon éclatante que chacun, quel qu'il soit, où qu'il soit, peut toujours faire quelque chose, ouvrir une porte, favoriser une évasion, cacher un enfant, peut-être sauver une vie…

Autant d'enseignements pour les jeunes, qui ont à construire la société dans laquelle ils vivront. Il nous faut les aider à comprendre, tout en cherchant toujours nous-mêmes à le comprendre vraiment, que le pire se construit dans l'ombre et ne révèle son vrai visage, hideux, que quand il est trop tard pour s'y opposer. Apprendre à lire dans notre présent les signes avant-coureurs, souvent peu visibles, de ce qui risque de devenir criminel. Afin de pouvoir reconnaître, avant qu'il ne soit éclos, « l'œuf du serpent », pour reprendre les mots de Bergman.
Difficile en effet d'agir quand on embarque les enfants dans les trains. Je pense au fonctionnaire de police qui, lors du recensement en septembre 1940, a inscrit le nom des hommes, femmes et enfants sur des listes dont on sait maintenant qu'elles allaient servir ensuite aux arrestations puis aux déportations : lui certes ne le savait pas, et il n'avait sûrement pas le sentiment d'accomplir un geste criminel. Mais il ne pouvait pas ne pas savoir que c'était, au minimum un acte d'exclusion, et que toute exclusion est une exposition à la violence… Il était probablement indifférent (je ne parle pas là bien sûr d'antisémites militants). Mais peut-être certains, dans le meilleur des cas, sans rien vouloir imaginer de l' étape suivante, ont-ils pensé qu'il fallait obéir, même à un ordre qu'ils sentaient injuste ; peut-être à cette date –en septembre 1940-, croyaient-ils qu'il serait toujours temps de s'opposer, quand les choses, se disaient-ils, deviendraient vraiment graves…
Mais graves, elles l'étaient déjà, et bientôt l'irrémédiable allait s'accomplir. Plus personne alors ne pourrait dire non. Il était trop tard.

Rapport d'activités – 2008 – 1
Assemblée générale du 2 juin 2009 1
1 Approfondir la recherche et préserver les traces des camps de Beaune-la-Rolande, Pithiviers et Jargeau 1
1.1 La recherche 1
1.1.1 Recherche, dépouillement et exploitation des sources 1
1.1.2 Les recherches familiales 2
1.1.3 les recherches documentaires menées pour des chercheurs et des associations 3
1.1.4 Le soutien aux recherches universitaires 4
1.1.4.1 Aide apportée aux étudiants 4
1.1.4.1.1 Une bourse d'étude financée par la région Centre 4
1.1.4.1.2 Pour les autres étudiants 4
1.1.4.2 La cartographie - licence professionnelle 4
1.1.4.3 Les demandes ponctuelles 5
1.2 Préserver les traces 5
1.2.1 La collecte de témoignages 5
1.2.2 La numérisation 6
1.2.3 La baraque du camp de Beaune-la-Rolande 9
1.3 Centre d'histoire et de mémoire : la muséographie 12
2 Les activités pédagogiques 13
2.1 Un moment privilégié, la journée internationale de commémoration des victimes de la Shoah 13
2.2 Les expositions itinérantes du Cercil 15
2.3 Les visites du site du camp de Pithiviers 16
2.4 Interventions dans les classes 16
2.5 Interventions - options cinéma – lycées d'Orléans 16
2.6 Autres 17
2.6.1 Jury du Concours de la résistance et de la déportation 17
2.6.2 Les TPE, Travaux Personnels Encadrés 17
2.6.3 Répondre aux demandes des enseignants en leur offrant des interventions et de la documentation en fonction de leur projet 17
3 Un cycle de manifestations culturelles 17
3.1 En 2008, le Cercil a proposé plus de 35 conférences, projections de films, rencontres théâtrales, dans toute la région Centre. 17
3.2 La musique et la Shoah 18
3.3 Journée Européenne du Patrimoine, septembre 2008 19
3.3.1 Visite des fermes de Sologne 19
3.3.2 Visite du site de l'ancien camp d'internement de Pithiviers 19
3.4 Les 11ème Rendez-vous de l'Histoire de Blois, octobre 2008 20
3.5 Les éditions du Cercil 20
3.6 Les ateliers d'écriture avec l'association « Tu connais la nouvelle » 21
4 Divers 22
4.1 Commémorations / Cérémonies 22
4.2 Prix Mémoire de la Shoah, 26 novembre 23
4.3 Le Cercil a prêté des objets pour la magnifique exposition de Claude Ungar au Mémorial de la Shoah 23
4.4 Divers, entre autres 24

5 Le fonctionnement du Cercil 25
5.1 Valorisation du bénévolat 25
5.2 Le personnel 26
5.3 Formations du personnel 26
5.4 Mise à disposition d'enseignants 26
5.5 Service Civil Volontaire 27
5.6 Accueil de stagiaires 28
5.7 Communication 28
5.7.1 Un site internet 28
5.7.2 Une lettre d'information 28
5.8 Des colloques, des comités scientifiques 28
5.9 Les financements 29
5.9.1 L'Europe 29
5.10 Les partenaires du Cercil 30
5.11 Remerciements 30